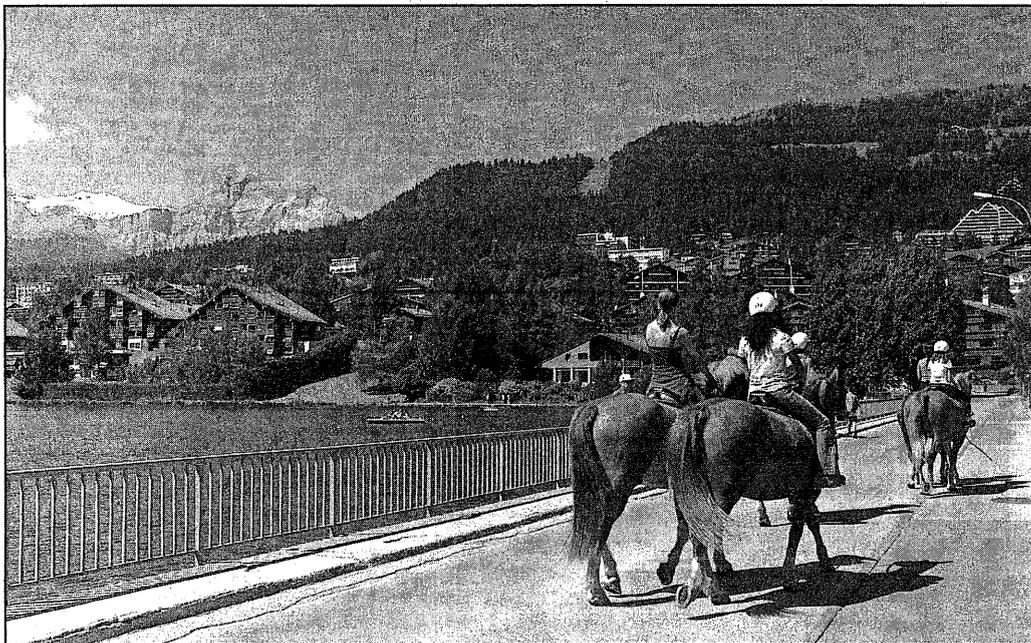


A cheval à travers le Valais

Amal

INITIATIVE CAVALIÈRE ► L'Association valaisanne de tourisme équestre, l'AVTE, a vu le jour à Sierre. Le canton comble ainsi une lacune et tente de rattraper son retard.



Le Valais – ici Crans-Montana – offre un terrain privilégié pour la randonnée à cheval. La constitution d'une association de tourisme équestre devrait contribuer à son développement. MAMIN

CHARLY-G. ARBELLAY

L'idée était dans l'air depuis 2005 lorsque les représentants des structures cavalières valaisannes se sont retrouvés chez Roger Vuissoz au ranch des Maragnènes. But de ce rendez-vous: créer une association valaisanne de tourisme équestre comparable à celles qui existent dans le canton de Vaud depuis quinze ans et en France voisine depuis quarante ans. Vendredi soir, à la salle du Bourgeois à Sierre, l'association a vu le jour et a été portée sur les fons baptismaux par Peter Jossen, président de Swiss Rando, venu faire le lien entre les deux entités. L'assemblée a immédiatement adopté ses statuts et a constitué un comité bilingue représentatif des deux parties du Valais. Celui-ci est composé de la présidente Christine Luciani de Venthône, de deux vice-présidents Daniel Decluyre de Val-d'Illeuz et Peter Jossen de La Souste, de deux secrétaires, Corina Jossen de Naters et Laetitia Comina de Nax, ainsi que les membres

Umberto Berchtold de Mörel, Franca Bétrisey de Vétroz, Katia Chiron de Nax, Gilbert Courvoisier d'Icogne, Eddy Gex-Fabry de Champoussin et Roger Vuissoz de Sion.

Valoriser le tourisme

«Notre nouvelle association s'est donné pour mission de valoriser et développer le goût du tourisme équestre en Valais, tout en veillant au respect des usages et des réglementations locales», a commenté Christine Luciani. «Notre devise: ensemble, respectons la nature! Des itinéraires équestres, des listes de gîtes, une signalisation et une cartographie précises ainsi que des conseils et du soutien seront mis à disposition des cavaliers valaisans ou venant d'ailleurs.»

L'AVTE compte mettre en œuvre les moyens de défense et de protection existants contre l'usage abusif des équidés, tout en attirant l'attention des cavaliers sur le respect de la nature et les soins à apporter aux chevaux.

Du Rhône aux sentiers à 3000 mètres

«Le tourisme équestre et l'agrotourisme valaisan, en général, jouissent d'un vaste potentiel de développement», poursuit Christine Luciani. «Notre canton offre aux amoureux de randonnées d'innombrables possibilités de le découvrir, des berges sablonneuses du Rhône aux sentiers escarpés qui grimpent à plus de 3000 mètres dans nos montagnes. Point de monotonie dans les itinéraires valaisans. Chaque vallée est une découverte.» L'assemblée a également adopté une charte de bonne conduite à laquelle tous les membres de l'AVTE devront se soumettre.

Dans l'immédiat, le nouveau groupement veut établir des partenariats avec les sociétés de développement, les communes, le canton et tous les milieux concernés par le tourisme. Si l'on s'en réfère à ce qui se passe dans les pays voisins, le tourisme équestre est appelé à prendre un essor important en Valais.

QUEL CHEVAL POUR LE VALAIS?

En 2006, le Valais comptait près de 2500 chevaux, ânes et mulets. Dans le canton, 15% des chevaux logent en manège et 85% en externe chez des privés. C'est dire l'attachement des propriétaires à leur animal de proximité. Le cheval des Franches-Montagnes est celui qui convient le mieux à notre relief alpin. «Son caractère et sa docilité exceptionnels constituent ses principales qualités. C'est un cheval sobre, endurant, facile à éduquer et disposant de remarquables facultés d'apprentissage», souligne Roger Vuissoz, propriétaire du ranch des Maragnènes. CA